

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

**Délibération**  
n°2021.10.225

**Challenge Positif - 2 ème  
édition : attribution d'une  
subvention à la  
Technopole Eurekatech  
pour la mise en place du  
programme 2021**

**LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

**Secrétaire de Séance** : Minerve CALDERARI

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Francis LAURENT à Brigitte BAPTISTE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Jean-Philippe POUSSET à Catherine REVEL, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE, Roland VEAUX à Jean-Jacques FOURNIE,

**Excusé(s)** : Marie-Henriette BEAUGENDRE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.10.225**

ECONOMIE

Rapporteur : Monsieur ROY

**CHALLENGE POSITIF - 2 EME EDITION : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA TECHNOPOLE EUREKATECH POUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME 2021**

En 2020, GrandAngoulême (via le projet Européen AYCH) et EurekaTech ont lancé la 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Positif, programme dont l'ambition est de faire émerger des **projets innovants à impact positif pour le territoire** et de stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation, en particulier à destination des jeunes et des étudiants.

Ce programme s'inscrit dans le parcours « culture de l'entrepreneuriat » mis en place par GrandAngoulême et vient compléter le parcours « entrepreneuriat » (parcours d'incubation, Fablab de Krysalide).

Lors de la première édition en novembre 2020, **28 projets** ont été proposés. Un comité de sélection en a retenu **11** et une **quarantaine** de personnes se sont inscrites pour proposer leurs compétences et former des équipes autour de chacun des 11 porteurs de projets.

Pour transformer les challenges en projets viables, les équipes ont ensuite suivi un accompagnement de 4 mois.

**Le programme comprenait :**

- Des équipes qui se sont formées autour des projets et qui ont apporté leurs compétences.
- Des ateliers animés par deux consultantes extérieures. Les équipes s'appuient sur de nombreux outils numériques collaboratifs pour parcourir le chemin complexe d'une idée à un projet viable.
- Des ateliers pour la préparation au pitch.
- Une rencontre inspirante avec un entrepreneur à impact du territoire.
- Une masterclass.

Plusieurs des projets de cette première édition du challenge positif continuent d'être accompagnés par la Technopole EurekaTech.

En 2021, une nouvelle édition du challenge positif va être lancée et se terminera début mars 2022.

**Le programme comprendra :**

- Une équipe formée autour de chaque projet en fédérant le plus possible les établissements d'enseignement supérieur du territoire.
- Des ateliers pour valider l'offre, se confronter au terrain et définir un modèle économique.
- Des séances de coaching pour tester son profil d'entrepreneur.e, encourager le leadership créatif et l'innovation.
- Des rencontres avec les entrepreneur.e.s à impact du territoire.

Ce programme sera mis en œuvre par la Technopole EurekaTech et s'inscrit dans les actions que GrandAngoulême mène dans le cadre de la réaffectation des fonds du plan de relance.

Au regard de ces éléments,

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

**Je vous propose**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 10 000 € à la Technopole Eurekatech au titre de la mise en place de ce programme en 2021.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  14 octobre 2021	<b><u>Affiché le :</u></b>  15 octobre 2021